

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2024

numéro
CM_240402_11

L'an deux mille-vingt quatre, le deux avril,
Le Conseil municipal, dûment convoqué le vingt sept mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine-BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	19
exprimés	25
vote	
pour	21
contre	4
abstention	0

Présents :

Gaëlle LEVEQUE, Ludovic CROS, Nathalie ROCOPLAN, Gilles MARRES, Monique GALEOTE, Ali BENAMEUR, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Isabelle PEDROS, Claude FERAL, Michel PANIS, Jean-Marc SAUVIER, Ahmed KASSOUH, Edith POMAREDE, Damien ALIBERT, David BOSC, Thibault DETRY, Christian RICARDO, Damien ROUQUETTE.

Absents avec pouvoirs :

Nathalie SYZ à Ludovic CROS, Fatiha ENNADIFI à Monique GALEOTE, Fadiha BENAMMAR KOLY à Gaëlle LEVEQUE, David DRUART à Didier KOEHLER, Claude LAATEB à Damien ROUQUETTE, Magali STADLER à Christian RICARDO.

Absentes :

Izia GOURMELON, Joana SINEGRE, Françoise CAUVY, Marie Pierre CAUMES.

Contre: Claude LAATEB, Christian RICARDO, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

OBJET : Adoption du budget primitif de l'année 2024 du budget annexe Les Gardies

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* »,

VU la délibération n°CM_231121_11 du Conseil municipal du 21 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

VU la commission finances du 28 mars 2024,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition des élus au préalable de la séance à la Mairie de Lodève ainsi que de manière dématérialisée avec la convocation,

Où l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif de l'année 2024 du budget annexe Les Gardies, tel que présenté dans la maquette et la note synthétique annexées à la présente délibération, en votant :

- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de quatre-vingt-seize-mille-quatre-cent-vingt euros quarante-huit centimes (96 420,48 €),
- au niveau des chapitres pour la section d'investissement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de soixante-treize-mille-deux-cent-trente euros quatre-vingt-deux centimes (73 230,82 €),
- sans reprise des résultats de l'exercice n-1,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire à effectuer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de sept virgule cinq pour cent (7,5%) des montants des dépenses réelles de chacune des sections, et dans ce cas, le Maire informera le Conseil municipal de ces mouvements de crédits lors de la plus proche séance,

- **ARTICLE 3 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc19775-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication : 08/04/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le deux avril deux mille vingt-quatre
Le Maire,
Gaëlle LEVEQUE

BUDGET PRIMITIF 2024

Note synthétique

Conseil Municipal du 2 avril 2024

COMMUNE DE LODEVE

Table des matières

1	L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL	3
2	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	5
	5
	Les dépenses réelles de fonctionnement.....	5
2.1.1	Une stabilité à nuancer des charges à caractère général (chapitre 011)	5
2.1.2	Les dépenses de personnel, une progression multifactorielle (chapitre 012).....	6
2.1.3	Des atténuations de produits en hausse exceptionnellement (chapitre 014)	7
2.1.4	Des charges de gestion courante en augmentation (chapitre 65)	7
2.1.5	Des frais financiers en hausse en raison de la hausse des taux d'intérêt (chapitre 66).....	8
2.1.6	Des charges exceptionnelles en diminution (chapitre 67).....	8
	Les recettes réelles de fonctionnement.....	9
2.1.7	Des atténuations de charges en hausse (chapitre 013).....	9
2.1.8	Des produits des services du domaine et ventes en hausse	10
2.1.9	Des produits fiscaux dont l'évolution se normalise (chapitre 73)	10
2.1.10	Des dotations et participations avec une évolution positive (chapitre 74)	12
2.1.11	Les autres produits de gestion courante en hausse avec les nouveaux locataires à l'espace santé (chapitre 75)	13
3	LES EPARGNES	14
4	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16
	Les dépenses d'investissement.....	16
4.1.1	Les principales dépenses d'investissement 2024	16
4.1.2	Les dépenses financières	18
	Les recettes d'investissement.....	19
4.1.3	Les dotations et fonds propres.....	19
4.1.4	Les participations et subventions.....	19
4.1.5	L'emprunt.....	19
5	LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES	20

PREAMBULE

Ce rapport de présentation budgétaire précise les orientations annoncées lors du débat d'orientations budgétaires du 19 mars dernier.

En lien avec l'amélioration de la situation financière structurelle de la collectivité, la municipalité s'est dotée d'un plan pluriannuel d'investissement et s'est fixé des objectifs de gestion pour les années à venir, présentés lors du débat d'orientations budgétaires.

Ce sont le PPI et les objectifs de gestion qui ont guidé la construction du budget primitif 2024.

Pour rappel, les objectifs de gestion sont les suivants :

- Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement, afin de préserver dans la durée les capacités d'auto-financement de la commune ;
- Maintenir une épargne nette minimale à 400 000 € par an ;
- Limiter le recours à l'emprunt à un taux d'endettement retraité de 2019 et à une capacité de désendettement saine ;
- Chercher de manière systématique l'accompagnement des projets via des financements publics (subventions Europe, Etat, Région, Département) ;
- Poursuivre la mutualisation avec la Communauté de Communes chaque fois que cela s'avère opportun pour les deux collectivités.

En fonctionnement, le budget 2024 sera adapté aux ambitions de l'équipe municipale : en 2024 la collectivité va voir son budget de fonctionnement impacté par des surcoûts de gestion ponctuels sur les dépenses de personnel (remplacements d'agents absents, régularisation de plein traitement) ou le remboursement de l'acompte 2023 du filet de sécurité.

Le programme d'investissement poursuivra l'application du PPI.

COMMUNE DE LODEVE

1 L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2024 du budget principal est équilibré à hauteur de 23 658 343,70€ dont 12 059 434,89€ pour la section de fonctionnement et 11 598 908,81€ pour la section d'investissement.

Ce budget intègre les résultats prévisionnels 2023 du budget principal et les restes à réaliser.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €	1 836 978,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 159 822,00 €	5 108 527,40 €	5 607 238,60 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	596 275,00 €	595 814,54 €	631 413,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 152 553,32 €	0,00 €	2 164 128,19 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00 €	520 096,00 €	509 169,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	944 471,00 €	922 056,28 €	972 908,10 €
66 - CHARGES FINANCIERES	307 600,00 €	299 720,98 €	332 600,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000,00 €	15 155,38 €	5 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 648 815,32 €	9 317 489,75 €	12 059 434,89 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 435 727,32 €	1 435 727,32 €	1 333 724,89 €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	73 770,00 €	131 168,57 €	160 000,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00 €	201 945,09 €	235 216,00 €
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	592 993,00 €	603 965,22 €	639 020,00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	5 749 945,00 €	5 828 272,52 €	5 978 571,00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 389 507,00 €	3 436 330,69 €	3 504 653,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	167 300,00 €	172 930,77 €	198 650,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	218,54 €	200,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 400,00 €	39 979,26 €	9 400,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 648 815,32 €	11 850 537,98 €	12 059 434,89 €

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024 avec RAR 2023
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 309 691,44 €	1 309 691,44 €	2 526 617,13 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00 €	201 945,09 €	235 216,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	45 404,00 €	45 403,33 €	0,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 089 000,00 €	1 087 485,74 €	1 794 000,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 815,97 €	27 425,00 €	68 088,09 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 250 115,91 €	3 855 403,21 €	6 314 465,65 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	287 000,00 €	193 026,35 €	67 815,93 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	67 554,00 €	49 817,93 €	102 105,40 €
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	166 000,00 €	166 000,00 €	266 000,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	443 051,46 €	378 268,22 €	224 600,61 €
TOTAL DES DEPENSES D INVESTISEMENT	9 044 805,78 €	7 314 466,31 €	11 598 908,81 €

COMMUNE DE LODEVE

RECETTES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024 avec RAR 2023
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 152 553,32 €	0,00 €	2 164 128,19 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00 €	520 096,00 €	509 169,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	555 908,88 €	564 688,62 €	1 888 347,42 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 553 217,36 €	1 694 644,81 €	2 985 912,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	3 575 455,51 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	473 029,22 €	308 419,75 €	325 896,69 €
TOTAL DES RECETTES D INVESTISEMENT	9 044 805,78 €	4 787 849,18 €	11 598 908,81 €

Rappel des résultats prévisionnels 2023 :

- Résultat de fonctionnement : + 2 533 048,23€
- Résultat d'investissement : - 2 526 617,13€
- Résultat de l'exercice : + 6 431,10€

- Restes à réaliser dépenses d'investissement : 614 811,28€
- Restes à réaliser recettes d'investissement : 1 942 105,07€
- Solde des restes à réaliser : +1 327 293,79€

Rappel affectation des résultats 2023 :

- Couverture du besoin de financement (1068) : 1 199 323,34€
- Report en excédent de fonctionnement (R002) : 1 333 724,89€
- Report en déficit d'investissement (D001) : 2 526 617,13€

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	EVOL BP A BP	EVOL BP A CA
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €	1 836 978,00 €	-5,89%	-1,03%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 159 822,00 €	5 108 527,40 €	5 607 238,60 €	8,67%	9,76%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	596 275,00 €	595 814,54 €	631 413,00 €	5,89%	5,97%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	944 471,00 €	922 056,28 €	972 908,10 €	3,01%	5,52%
66 - CHARGES FINANCIERES	307 600,00 €	299 720,98 €	332 600,00 €	8,13%	10,97%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000,00 €	15 155,38 €	5 000,00 €	-68,75%	-67,01%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 976 165,00 €	8 797 393,75 €	9 386 137,70 €	4,57%	6,69%

Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 386 137,70€ soit +6,69% (+588k€) par rapport au compte administratif anticipé 2023.

Cette évolution découle pour 498k€ des dépenses de personnel.

2.1.1 Une stabilité à nuancer des charges à caractère général (chapitre 011)

	BP 23	CA 2023	BP 24
GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX (fluides, maintenance, etc.)	770 105,84 €	713 524,12 €	463 466,00 €
FOURNITURES ET PRESTATIONS POUR L'ACTIVITE DES SERVICES	1 122 223,22 €	1 085 251,37 €	1 311 007,00 €
AFFAIRES GENERALES	4 450,00 €	1 391,48 €	4 400,00 €
SERVICES GENERAUX	249 683,16 €	225 639,56 €	286 451,00 €
AFFAIRES SCOLAIRES	80 263,00 €	77 943,46 €	79 798,00 €
CINEMA	104 133,90 €	113 863,91 €	121 850,00 €
CENTRE SOCIAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	32 450,00 €	30 270,62 €	45 230,00 €
ACTIONS CULTURELLES	4 100,00 €	4 071,62 €	4 000,00 €
SERVICES TECHNIQUES	448 644,00 €	445 895,80 €	463 610,00 €
HABITAT URBANISME ET PATRIMOINE	1 900,00 €	1 627,88 €	4 830,00 €
MEDIATHEQUE	63 400,00 €	61 845,59 €	65 000,00 €
ECOLE DE MUSIQUE	7 643,16 €	4 925,14 €	9 600,00 €
POLICE MUNICIPALE	40 220,00 €	39 680,32 €	30 260,00 €
SERVICE DES SPORTS	34 146,60 €	27 434,33 €	29 080,00 €
VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS	51 189,40 €	50 661,66 €	166 898,00 €
IMPOTS ET TAXES	59 667,94 €	57 343,68 €	62 505,00 €
TOTAL 011	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €	1 836 978,00 €

Les dépenses à caractère général ont été estimées à 1 836 978€ soit -1% (-19k€) par rapport au compte administratif anticipé de 2023.

Cette stabilité est à nuancer car il faut noter un mouvement baissier sur les dépenses de fluides de 161k€ (eau, électricité, gaz, granulés de bois, fioul) suite à la baisse des prix découlant de la révision annuelle des prix du marché (en moyenne -30% sur l'électricité et -40% sur le gaz), à l'impact des travaux réalisés en 2023 sur la performance énergétique des bâtiments

COMMUNE DE LODEVE

municipaux et à l'évolution de l'usages de nos bâtiments qui a permis de réduire la consommation énergétique. Cette baisse est atténuée par des dépenses liées à l'entretien des bâtiments (petits travaux de mise aux normes, gros nettoyages du cinéma et de l'école de musique, etc.).

D'autre part, des dépenses récurrentes et nouvelles s'imposent, notamment une majoration de nos primes d'assurances (lot dommages aux biens et flotte automobile) et l'inflation globale constatée sur les prix pratiqués par nos fournisseurs (produits d'entretien, etc.). De même, des moyens supplémentaires sont affectés au développement de nouvelles actions/programmes pour l'école de musique, le cinéma ou la médiathèque.

2.1.2 Les dépenses de personnel, une progression multifactorielle (chapitre 012)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
012 - CHARGES DE PERSONNEL	5 159 822,00 €	5 108 527,40 €	5 607 238,60 €
Salaires bruts chargé personnel propre	4 526 920,00 €	4 541 233,81 €	4 949 426,60 €
Remboursement personnel mis à disposition par la CCLL	420 000,00 €	400 369,92 €	465 000,00 €
Remboursement personnel mis à disposition par le GEEP	88 100,00 €	44 029,45 €	70 000,00 €
Cotisation au COS	31 000,00 €	30 160,32 €	30 000,00 €
Médecine du travail et expertises médicales	17 000,00 €	18 140,64 €	18 500,00 €
Cotisations pour assurance du personnel (statutaire et participation prévoyance)	76 802,00 €	74 593,26 €	74 312,00 €

Les dépenses de personnel sont estimées à 5 607 238,60€ pour 2024 soit une augmentation de +9,76% (+498k€) par rapport au compte administratif anticipé 2023.

Cette augmentation provient de plusieurs facteurs :

- Pour 50k€ de dépenses exceptionnelles du fait de la régularisation du plein traitement d'un agent suite à la décision du comité médical et du versement de l'allocation de retour à l'emploi pour un agent ayant quitté la collectivité ;
- Pour 91k€ elle découle d'une augmentation anticipée des personnels mis à disposition par le GEEP (+26k€) notamment pour assurer l'entretien des bâtiments communaux (refacturé aux locataires concernés) et suite au recours à un apprenti au service communication. La mutualisation avec la CCLL devrait progresser de 65k€ avec l'occupation de postes mutualisés vacants en tout ou partie de l'année 2023 (conseiller en gestion, chef de service des OM et de la propreté) et avec la mutualisation de nouveaux postes (chargé de mission stratégie foncière, chargé de la police de l'urbanisme, etc.) ;
- 97k€ sont liés aux revalorisations salariales décidées par l'Etat en 2023 (revalorisation du point d'indice de 1,5% en juillet 2023) et 2024 (octroi de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents publics) et à une enveloppe que la collectivité souhaite consacrer à la revalorisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Cette revalorisation fait suite à sa mise en œuvre en 2020 et à l'absence de revalorisation depuis
- Enfin, 260k€ sont liés aux mouvements de personnel intervenus en 2023 projetés sur une année pleine en 2024 (coordonnateur des manifestations, chargé d'opérations bâtiments, cheffe de service sport, agent de la PM, animateur musique pour l'école de musique, etc.), d'agents momentanément absents qui sont remplacés (centre socio-culturel, assistant du maire, services techniques) et des créations de postes (aide magasinier et le DGS ville). Il faut également citer l'incidence du glissement vieillesse technicité sur notre masse salariale.

COMMUNE DE LODEVE

En coût net des recettes du personnel communal mis à disposition de la CCLL et des remboursements sur rémunération (CPAM, assurance statutaire, contrat aidé, etc.), la hausse est de 460k€.

2.1.3 Des atténuations de produits en hausse exceptionnellement (chapitre 014)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	596 275,00 €	595 814,54 €	631 413,00 €

Les atténuations de produits devraient progresser de 25k€ en 2024 en raison du remboursement de l'acompte du filet de sécurité perçu en 2023 (25 637,32€). Le montant de l'attribution de compensation à la CCLL est inchangé, il demeure à 585 274,54€. 20k€ sont prévus pour faire face à des dégrèvements de taxe d'habitation sur les locaux vacants (+10k€ par rapport à 2023). Il faut signaler que le remboursement de l'acompte du filet de sécurité et le montant élevé des dégrèvements de THLV sont exceptionnels

2.1.4 Des charges de gestion courante en augmentation (chapitre 65)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	944 471,00 €	922 056,28 €	972 908,10 €
Logiciels	84 897,91 €	64 095,87 €	81 972,30 €
Elus (indemnités, cotisations sociales, cotisation CFMEL)	171 868,09 €	171 787,44 €	176 520,00 €
SDIS	289 605,00 €	289 604,77 €	303 505,80 €
CCAS	66 100,00 €	66 100,00 €	74 910,00 €
Subventions aux associations	157 600,00 €	158 525,00 €	162 100,00 €
Subventions écoles privées et PAS	174 000,00 €	171 503,95 €	172 000,00 €
Autres (PAS, créances éteintes, fonds de concours permis de louer, etc.)	400,00 €	439,25 €	1 900,00 €

Le montant des autres charges de gestion courante est en augmentation de +5,52% (+51k€) par rapport au CA 2023 en raison de :

- La hausse des participations au SDIS 34 et au CCAS pour 23k€. Pour le SDIS, il faut s'attendre à ce que notre participation progresse au cours des prochaines années au vu du contexte environnemental qui fait peser de plus en plus de risques pour le territoire départemental (incendie, inondation, etc.). Pour le CCAS, le succès du programme de réussite éducative entraîne des besoins de financement complémentaire ;
- Une enveloppe complémentaire est prévue pour les subventions aux associations afin de tenir compte des besoins du milieu associatif local.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.5 Des frais financiers en hausse en raison de la hausse des taux d'intérêt (chapitre 66)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
66 - CHARGES FINANCIERES	307 600,00 €	299 720,98 €	332 600,00 €
Charge intérêt	276 000,00 €	273 773,44 €	313 000,00 €
ICNE	8 600,00 €	8 478,99 €	-400,00 €
Ligne de tréso	23 000,00 €	17 468,55 €	20 000,00 €

Les frais financiers sont prévus à 332 600 € et comprennent :

- Le plan d'amortissement des emprunts en cours ;
- Les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) ;
- Les intérêts liés à la mobilisation de ligne de trésorerie.

Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction de la situation des marchés financiers.

2.1.6 Des charges exceptionnelles en diminution (chapitre 67)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000,00 €	15 155,38 €	5 000,00 €
Titres annulés sur exercices antérieurs	16 000,00 €	11 610,99 €	5 000,00 €
Autres charges exceptionnelles	0,00 €	3 544,39 €	0,00 €

La diminution des charges exceptionnelles par rapport au CA 2023 s'explique par la possibilité donnée à Mme le Maire d'effectuer des virements entre chapitre. Ainsi, en dehors d'une provision pour les annulations de titres il n'y a aucune prévision.

COMMUNE DE LODEVE

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 490 494€, en augmentation de 2,72% (+278k€) par rapport au CA 2023.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	EVOL BP A BP	EVOL BP A CA
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	73 770,00 €	131 168,57 €	160 000,00 €	116,89%	21,98%
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	592 993,00 €	603 965,22 €	639 020,00 €	7,76%	5,80%
73 - IMPOTS ET TAXES	5 749 945,00 €	5 828 272,52 €	5 978 571,00 €	3,98%	2,58%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 389 507,00 €	3 436 330,69 €	3 504 653,00 €	3,40%	1,99%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	167 300,00 €	172 930,77 €	198 650,00 €	18,74%	14,87%
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	218,54 €	200,00 €	-	-8,48%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 400,00 €	39 979,26 €	9 400,00 €	-74,18%	-76,49%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 009 915,00 €	10 212 865,57 €	10 490 494,00 €	4,80%	2,72%

2.1.7 Des atténuations de charges en hausse (chapitre 013)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
013 - ATTENUATION DE CHARGES	73 770,00 €	131 168,57 €	160 000,00 €
Participations de l'Etat au titre des contrats aidés	22 020,00 €	17 518,40 €	30 744,00 €
Remboursements assurance risque statutaires	35 000,00 €	40 790,91 €	68 212,00 €
Autres remboursements (CDC, URSSAF, CDG, droit syndical, CPAM, etc.)	16 750,00 €	72 859,26 €	61 044,00 €

Les remboursements sur charges de personnel sont estimés à 160k€ pour 2024.

Il faut signaler qu'en fonction de l'évolution de la situation médicale de certains agents, la collectivité pourra bénéficier d'une prise en charge de notre assureur. Par prudence, seules les prises en charge certaines ont été budgétisées.

Les participations de l'Etat devraient également être plus fortes que prévues au budget avec les contrats en cours (adulte relai et un contrat parcours emploi compétence).

COMMUNE DE LODEVE

2.1.8 Des produits des services du domaine et ventes en hausse

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
70 - PRODUITS DES SERVICES	592 993,00 €	603 965,22 €	639 020,00 €
Concessions dans les cimetières	17 000,00 €	22 462,60 €	20 000,00 €
Redevance d'occupation du domaine public	8 020,00 €	7 781,02 €	8 020,00 €
Régies à caractère culturel (école de musique, médiathèque, cinéma)	251 250,00 €	276 998,26 €	282 500,00 €
Régie à caractère de loisir (Lutéva)	23 000,00 €	27 031,46 €	24 500,00 €
Vente de bois	16 023,00 €	0,00 €	16 000,00 €
Remboursement de frais de personnel/charges à la CCLL	246 700,00 €	236 458,04 €	249 000,00 €
Remboursement de frais autres redevables	31 000,00 €	33 233,84 €	39 000,00 €

Le montant du chapitre produit des services s'élève à 639 020€ soit +5,8% (+35k€) par rapport au CA 2023.

Cette évolution concerne notamment :

- Le produit de la coupe de bois de l'enchère de 2021 (16k€) ;
- Les remboursements de la CCLL au titre des agents mis à sa disposition et des charges (12k€).

2.1.9 Des produits fiscaux dont l'évolution se normalise (chapitre 73)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
73 - IMPOTS ET TAXES	5 749 945,00 €	5 828 272,52 €	5 978 571,00 €
Impôts locaux (TH, FB, FNB) avec rôles supplémentaires/complémentaires	5 112 477,00 €	5 174 435,00 €	5 345 571,00 €
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	97 468,00 €	97 468,00 €	97 000,00 €
Droits de place (foire, marchés) et fourrière	85 000,00 €	87 746,68 €	84 000,00 €
Taxe sur la consommation finale d'électricité	205 000,00 €	212 300,45 €	222 000,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation ou publicité foncière	250 000,00 €	256 322,39 €	230 000,00 €

Le chapitre impôts et taxes s'établit à 5 978 571€, soit +2,58% (+150k€) par rapport au CA 2023.

En matière de fiscalité directe, le produit fiscal attendu est de 5 345 571€.

Ce produit fiscal se compose :

- Du produit de taxe foncière bâti ;
- Du produit de taxe foncière non bâti ;
- Du produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants ;
- De la compensation sur la perte de produit de taxe d'habitation suite à la réforme.

COMMUNE DE LODEVE

Détail produit de fiscalité directe

Impôts	Bases réelles 2023 état 1386 RC	Bases prévisionnelles 2024	Evolution bases prévisionnelles par rapport a 2023 état 1386 RC	Taux 2024	Evolution taux par rapport à 2023	Produit 2023	Produit 2024	Evolution produit par rapport à 2023 état 1386 RC
Taxe foncier bâti	8 263 804,51 €	8 586 092,02 €	3,90%	54,12%	-	4 472 371,00 €	4 646 793,00 €	3,90%
Taxe foncier non bâti	45 380,62 €	47 150,39 €	3,90%	129,00%	-	58 541,00 €	60 824,00 €	3,90%
Taxe habitation sur les résidences secondaires	1 314 118,85 €	1 365 368,85 €	3,90%	19,52%	-	256 516,00 €	266 520,00 €	3,90%
Taxe habitation sur les locaux vacants	424 001,02 €	331 398,57 €	-21,84%	19,52%	-	82 765,00 €	64 689,00 €	-21,84%
Coefficient correcteur réforme TH						281 874,00 €	290 810,00 €	3,17%
Rôles supplémentaires et complémentaires						22 368,00 €	15 935,00 €	-28,76%
TOTAL						5 174 435,00 €	5 345 571,00 €	3,31%

Les taux communaux de fiscalité directe resteront inchangés pour 2024.

L'évolution des bases prévisionnelles tient compte de la revalorisation des valeurs locatives fixée par l'Etat de 3,9% pour 2024.

Le produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) a été estimé à 222k€ en 2024. Pour rappel cette taxe est à compter du 1^{er} janvier 2023 regroupée avec la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité et la contribution au service public d'électricité au sein d'une nouvelle taxe dénommée « accise sur l'électricité ». Cette taxe, toujours prélevée par les fournisseurs d'électricité, est versée directement à l'Etat qui reverse aux communes la part qui leur revient.

A noter qu'en 2024, le montant versé par l'Etat correspondra au produit perçu en 2023, multiplié par le rapport entre les quantités d'électricités consommées sur le territoire communal entre les années 2022 et 2021 et de l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac entre 2023 et 2022.

Le produit des droits de mutation a été estimé à 230k€, soit une baisse de 26k€ (-10% par rapport à 2023) compte tenu de la situation du marché immobilier au niveau national. Par rapport à 2022, soit avant les alertes importantes sur la situation du marché immobilier, la baisse est de 20% (-60k€). Pour rappel le produit de cette taxe est lié au marché immobilier lodévois (taxe communale de 1,20% des transactions immobilières), et il y a un décalage dans le temps entre la date de la transaction et le reversement de l'Etat.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.10 Des dotations et participations avec une évolution positive (chapitre 74)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 389 507,00 €	3 436 330,69 €	3 504 653,00 €
Dotation forfaitaire	1 089 614,00 €	1 089 614,00 €	1 089 000,00 €
Dotation de solidarité rurale	1 138 752,00 €	1 138 752,00 €	1 195 690,00 €
Dotation de solidarité urbaine	492 484,00 €	492 484,00 €	508 736,00 €
Dotation nationale de péréquation	315 940,00 €	315 940,00 €	304 943,00 €
FCTVA de fonctionnement	16 000,00 €	16 122,05 €	20 000,00 €
Autres dotations/subventions de l'Etat => centre social et compensation abaissement école enfants -3 ans	72 500,00 €	113 122,91 €	100 500,00 €
Région => centre social	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Département => école de musique	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Autres communes => forfait communal	45 000,00 €	32 716,35 €	30 000,00 €
CCLL => école de musique	30 000,00 €	37 600,00 €	47 000,00 €
Autres organismes	109 300,00 €	122 681,38 €	135 284,00 €
Compensations fiscales de l'Etat	49 917,00 €	43 447,00 €	44 000,00 €
Dotation pour les titres sécurisés	16 000,00 €	19 851,00 €	17 500,00 €

Le chapitre 74 est composé notamment :

- Des concours financiers de l'Etat constitués par les dotations et les compensations fiscales ;
- Des participations et subventions reçues par la collectivité dans le cadre du fonctionnement de ses services.

Ce chapitre est en augmentation par rapport à 2023 de 68k€ (+2%) en raison :

- Du montant de la DGF de l'Etat estimé à 3 098 369€ soit une hausse de +61k€ (+2%) par rapport à 2023 due à l'évolution de la DSU et de la DSR ;
- Du FCTVA de fonctionnement (+4k€) ;
- Il faut noter la baisse de 25k€ des subventions de l'Etat (filet de sécurité 2023) ;
- La hausse des subventions de la CAF sur le centre social.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les notifications des dotations de l'Etat ne sont pas encore connues. Les montants des DGF ont donc été estimés sur la base des dispositions de la loi de finances 2024 et des recommandations du cabinet d'études en finances locales qui nous accompagne.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.11 Les autres produits de gestion courante en hausse avec les nouveaux locataires à l'espace santé (chapitre 75)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	167 300,00 €	172 930,77 €	193 050,00 €
Redevance de locations de salles municipales et divers loyers	72 300,00 €	66 761,87 €	69 050,00 €
Autres loyers (photovoltaïques) et autres produits	25 000,00 €	27 129,71 €	27 000,00 €
Loyers espace santé	70 000,00 €	79 039,19 €	97 000,00 €

L'arrivée de nouveaux locataires à l'espace santé permet à la collectivité d'anticiper une hausse significative des loyers 2024 (+20k€ ou +11,6%).

COMMUNE DE LODEVE

3 LES EPARGNES

	2019 CA	2020 CA	2021 CA	2022 CA	2023 CAA	2024 BP
Total : 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	205 888,86 €	95 388,69 €	166 007,86 €	123 427,92 €	131 168,57 €	160 000,00 €
Total : 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	487 318,89 €	358 972,58 €	470 335,46 €	567 487,69 €	603 965,22 €	639 020,00 €
Total : 73 - IMPOTS ET TAXES	4 744 055,96 €	4 868 352,94 €	5 182 002,18 €	5 464 440,78 €	5 828 272,52 €	5 978 571,00 €
Total : 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 214 236,82 €	3 330 548,73 €	3 190 907,48 €	3 309 799,34 €	3 436 330,69 €	3 504 653,00 €
Total : 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	99 905,17 €	81 658,43 €	161 659,56 €	179 486,99 €	172 930,77 €	198 650,00 €
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 751 405,70 €	8 734 921,37 €	9 170 912,54 €	9 644 642,72 €	10 172 667,77 €	10 480 894,00 €
Total : 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 583 009,75 €	1 436 034,04 €	1 567 555,73 €	1 708 529,84 €	1 856 119,17 €	1 836 978,00 €
Total : 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 737 903,50 €	4 663 884,84 €	4 765 576,12 €	4 944 483,07 €	5 108 527,40 €	5 607 238,60 €
Total : 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	613 869,86 €	585 274,54 €	585 274,54 €	585 274,54 €	595 814,54 €	631 413,00 €
Total : 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	610 274,54 €	689 529,86 €	676 729,60 €	731 042,94 €	922 056,28 €	972 908,10 €
Dépenses courantes de fonctionnement (2)	7 545 057,65 €	7 374 723,28 €	7 595 135,99 €	7 969 330,39 €	8 482 517,39 €	9 048 537,70 €
Retraitement des travaux en régie (+)	209 623,46 €	167 439,52 €	149 985,97 €	159 659,06 €	178 774,09 €	210 000,00 €
Retraitement des cessions d'immobilisations (-) au CA	26 450,00 €	4 800,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
EPARGNE DE GESTION	1 389 521,51 €	1 522 837,61 €	1 725 262,52 €	1 834 971,39 €	1 868 924,47 €	1 642 356,30 €
Total : 66 - CHARGES FINANCIERES	255 253,58 €	248 934,79 €	231 696,20 €	224 012,78 €	299 720,98 €	332 600,00 €
Total : 76 - PRODUITS FINANCIERS	119,59 €	16,36 €	97,00 €	120,48 €	218,54 €	200,00 €
RESULTAT FINANCIER	-255 133,99 €	-248 918,43 €	-231 599,20 €	-223 892,30 €	-299 502,44 €	-332 400,00 €
Total : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 244,00 €	19 328,00 €	101 885,54 €	58 920,66 €	15 155,38 €	5 000,00 €
Total : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	89 155,55 €	31 760,76 €	11 962,60 €	55 408,83 €	39 979,26 €	9 400,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	59 911,55 €	12 432,76 €	-89 922,94 €	-3 511,83 €	24 823,88 €	4 400,00 €
EPARGNE BRUTE	1 194 299,07 €	1 286 351,94 €	1 403 740,38 €	1 607 567,26 €	1 594 245,91 €	1 314 356,30 €
REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE HORS PRÊT RELAI ET OPERATION DE RENEGOCIATION	717 833,58 €	763 518,77 €	816 000,00 €	879 343,09 €	849 985,74 €	894 000,00 €
EPARGNE NETTE	476 465,49 €	522 833,17 €	587 740,38 €	728 224,17 €	744 260,17 €	420 356,30 €

L'ensemble des épargnes prévisionnelles connaissent un fléchissement en 2024 en raison principalement des dépenses de personnel (+498k€). Même si les taux de réalisation de nos budgets sont élevés (en 2023 c'est 98% soit une non-consommation de 178k€ en dépenses de fonctionnement, et de 102% soit des recettes non prévues de 202k€), il est probable que nous retrouvions les mêmes taux de réalisation qu'en 2023. Ainsi, même si la collectivité fait tout pour avoir un taux de réalisation de 100% de son budget, on peut anticiper des taux de réalisation qui permettront de dégager des épargnes plus fortes qu'attendue à ce jour.

4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024 avec RAR 2023
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 309 691,44 €	1 309 691,44 €	2 526 617,13 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00 €	201 945,09 €	235 216,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	45 404,00 €	45 403,33 €	0,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 089 000,00 €	1 087 485,74 €	1 794 000,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 815,97 €	27 425,00 €	68 088,09 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 250 115,91 €	3 855 403,21 €	6 314 465,65 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	287 000,00 €	193 026,35 €	67 815,93 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	67 554,00 €	49 817,93 €	102 105,40 €
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	166 000,00 €	166 000,00 €	266 000,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	443 051,46 €	378 268,22 €	224 600,61 €
TOTAL DES DEPENSES D INVESTISSEMENT	9 044 805,78 €	7 314 466,31 €	11 598 908,81 €

Pour 2024, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 8 837 075,68€.

Les dépenses d'équipement budgétées pour 2024 (chapitre 20, 21, 204, 23 et 45) s'élèvent à 6,8M€.

Le programme d'investissement poursuivra l'application du PPI présenté lors du DOB.

4.1.1 Les principales dépenses d'investissement 2024

Les principales dépenses à mentionner :

Le solde des opérations en cours

- Les travaux de rénovation énergétique des écoles Vinas (412k€) et Gély (479k€)
- La restauration du clocher Saint-Fulcran : 903k€
- La restauration de la chapelle de la vierge : 68k€
- Les travaux de rénovation énergétique du complexe Lutéva/Ramadier : 88k€
- Les travaux d'aménagement et d'accessibilité du centre social : 94k€

La poursuite des travaux et opérations en cours

- L'aménagement de l'espace Beaumont avec la mise en place d'une pelouse synthétique (1,5M€) et le lancement des travaux du club house (224k€) ;

COMMUNE DE LODEVE

- La requalification du parc municipal (100k€) et de l'aile sud de l'hôtel de ville (100k€) devraient voir aboutir la fin du concours de maîtrise d'œuvre et le lancement des marchés de travaux ;
- L'aménagement du city stade au Grézac devrait voir le début des travaux : 324k€
- Les travaux réalisés et à réaliser dans le cadre des procédures de périls qui sont de la responsabilité de la collectivité : 224k€ ;
- Les aménagements dans le cadre des mobilités douces : 132k€.

Des nouvelles opérations et des opérations hors PPI

- Des petits travaux sur les espaces publics en accompagnement des chantiers de la concession d'aménagement (la grand rue et rue de l'ancien collège) : 35k€ ;
- L'acquisition de l'hôtel du nord par droit de préemption afin de répondre aux besoins de logement du territoire (résidence étudiante, etc.) : 510k€ ;
- Une subvention exceptionnelle pour la société FOCCAL en raison du surcoût patrimonial de la rénovation de la façade remarquable rue neuve des marchés : 37k€.

Les enveloppes annuelles

Dont il faut signaler celles concernant :

- 467k€ seront affectés à des travaux d'infrastructures voirie, trottoirs et réseau d'eau pluvial, dont 230k€ pour l'avenue Fumel et 31k€ pour la place Montalangué ;
- Les travaux courants sur nos bâtiments pour 318k€ avec 95k€ pour des projets dans les écoles Vinas et Pasteur, 40k€ pour des travaux d'économies d'énergie et le remplacement de 2 aires de jeux au parc municipal ;
- Les acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services (337k€) ;
- 76k€ concernent l'acquisition de la parcelle 14 bd de la liberté actée l'an dernier ;
- 66k€ sont alloués au réseau d'éclairage public ;
- 51k€ sont dédiés au paiement des subventions accordées dans le cadre du dispositif façades ;
- Les études diverses portant sur des projets en cours de réflexion (65k€).

Les opérations en phase d'étude en vue des travaux en 2025

- L'étude sur le centre aquatique Nautilia va se poursuivre en 2024 (30k€) pour des travaux en 2025 et 2026 ;
- Les travaux de rénovation énergétique du CTM sont repoussés à 2025 car nous sommes en attente de subventions supplémentaires mais la mission de MOE va se poursuivre en 2024 (45k€).

4.1.2 Les dépenses financières

Les dépenses financières s'élèveront à 2 060 000€ en 2024.

894k€ concerneront le remboursement en capital de la dette long terme.

900k€ concerneront le remboursement d'un emprunt court terme mobilisé en 2023 pour préfinancer les subventions dans le cadre des travaux sur le complexe Lutéva/Ramadier et du centre social.

266k€ correspondent à notre participation à la concession d'aménagement.

COMMUNE DE LODEVE

Les recettes d'investissement

RECETTES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024 avec RAR 2023
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 152 553,32 €	0,00 €	2 164 128,19 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00 €	520 096,00 €	509 169,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	555 908,88 €	564 688,62 €	1 888 347,42 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 553 217,36 €	1 694 644,81 €	2 985 912,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	3 575 455,51 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	473 029,22 €	308 419,75 €	325 896,69 €
TOTAL DES RECETTES D INVESTISSEMENT	9 044 805,78 €	4 787 849,18 €	11 598 908,81 €

Les recettes d'investissement sont attendues à 11 598 908,81€ en 2024.

4.1.3 Les dotations et fonds propres

- Les dotations et fonds propres représentent 1,9M€ :
 - o 650k€ de FCTVA correspondant aux investissements 2023 ;
 - o 30k€ de taxe d'aménagement ;
 - o 1,2k€ pour la couverture du besoin de financement 2023 (cpte 1068).

4.1.4 Les participations et subventions

Le montant des subventions inscrites au budget 2024 représentent 3M€. Pour rappel il s'agit uniquement des subventions qui nous ont été notifiées sur des projets en cours ou qui vont démarrer.

Certaines demandes de subventions sont en cours et nous sommes dans l'attente de notification. Une fois notifiées, elles seront ajoutées au budget.

Ces subventions permettront de financer les principales opérations d'investissement 2024.

4.1.5 L'emprunt

Au regard du programme d'investissement 2024, la ville aura recours à l'emprunt pour financer ces dépenses de 3,5M€. Cet emprunt se décompose :

- Un emprunt potentiel de 1,5M€ correspondant aux subventions demandées non encore notifiées à la collectivité. Dès notification, notre besoin d'emprunt sera réduit d'autant ;

COMMUNE DE LODEVE

- Un emprunt pour assurer le préfinancement du FCTVA qui sera encaissé en 2025. Ce prêt court terme sera de 974k€ ;
- En fonction du montage final, un emprunt de 500k€ sera potentiellement souscrit pour l'acquisition de l'hôtel du nord ;
- Une emprunt long terme propre pour assurer le financement des investissements pour 585k€.

5 LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES

Le budget annexe du lotissement Les Gardies sera reconduit pour 2024. Il reste une parcelle à commercialiser.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
043 - OPERATION A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FCT	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
002 - REPORT DE RESULTAT	23 189,66 €	23 189,66 €	23 189,66 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	97 420,48 €	23 189,66 €	96 420,48 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	98 420,48 €	23 189,66 €	96 420,48 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	97 420,48 €	0,00 €	96 420,48 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	97 420,48 €	0,00 €	96 420,48 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	98 420,48 €	0,00 €	96 420,48 €

RECETTES INVESTISSEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €

COMMUNE DE LODEVE

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			72 230,82 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	72 230,82 €
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	73 230,82 €	73 230,82 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	73 230,82 €	73 230,82 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	73 230,82 €	73 230,82 €	72 230,82 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE
LODEVE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (2)

Numéro SIRET : 21340142500185

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

38

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II
	A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	73 230,82	73 230,82
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	73 230,82	73 230,82

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	96 420,48	96 420,48
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 0,00
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	96 420,48	96 420,48
	+	+
TOTAL DU BUDGET (4)	169 651,30	169 651,30

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
--------------	-------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		73 230,82	73 230,82	73 230,82

TOTAL	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
--------------	-------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	73 230,82
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 000,00	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		74 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82

TOTAL	75 230,82	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	96 420,48
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	98 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	96 420,48
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	73 230,82
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	73 230,82	0,00	73 230,82
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		73 230,82	0,00	73 230,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	23 189,66		23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		73 230,82	73 230,82
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		23 189,66	73 230,82	96 420,48

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	96 420,48
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		73 230,82	73 230,82
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	73 230,82	73 230,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48		96 420,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		96 420,48	0,00	96 420,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	96 420,48
--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00	0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées		73 230,82
---	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre *(DI 040 = RF 042)*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre *(DI 041 = RI 041)*.

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		73 230,82	73 230,82	73 230,82

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	73 230,82
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	73 230,82	II	0,00	73 230,82	73 230,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82
2111 Terrains nus	0,00	0,00		73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00			0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	III
	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
3355 <i>Travaux</i>	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	75 230,82	0,00	0,00	96 420,48	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 000,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	74 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	96 420,48
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	98 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	1 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	96 420,48
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote de l'assemblée dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	75 230,82	0,00	0,00	96 420,48	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66
608	Frais sur terrains en cours aménagement	0,00	0,00		23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66
66	Charges financières	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 000,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	73 230,82			73 230,82	73 230,82		73 230,82	73 230,82
71355	Variat° stocks terrains aménagés	73 230,82			73 230,82	73 230,82		73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	74 230,82			73 230,82	73 230,82		73 230,82	73 230,82

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET **III**
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE **B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	98 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
7015	Ventes de terrains aménagés	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	1 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	1 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

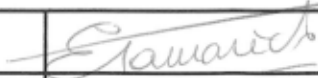


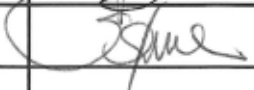

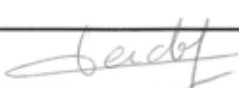
Date de convocation : 27 mars 2024

Présenté par (1), Marie - Laure VERA
A. Lodeve, le 2 avril 2024,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire,
A. Lodeve, le 2 avril 2024,
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALIBERT Damien	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadilha	
BOSC David	
CAUMES Marie Pierre	
CAUVY Françoise	
CROS Ludovic	
DETRY Thibault	
DRUART David	
ENNADIFI Fatïha	
FERAL Claude	
GALEOTE Monique	
GOURMELON Izïa	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LEVEQUE Gaëlle	
MARRES Gilles	
PANIS Michel	
PEDROS Isabelle	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

POMAREDE Edith	
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	
ROUQUETTE Damien	
SAUVIER Jean Marc	
SINEGRE Joana	
STADLER Magali	
SYZ Nathalie	
VERDOL Marie Laure	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/24, et de la publication le 08/04/24

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

à Lodève, le 2 avril 2024

le Maire,

Gaëlle LAVERGNE

